

	Forces	Faiblesses	menaces	opportunités	
Au niveau ECOWAS					
	Volonté politique de promouvoir l'apiculture	Mauvais état ou insuffisance des infrastructures routières et de commercialisation, Enclavement de certaines zones de production	Insécurité dans la sous région		
	Diversité de potentialités agro écologiques (forêt, savane arborée)	Insuffisance de traitement, conditionnement et de conservation  Faible consommation du miel par les populations  Faible niveau de production	Insécurité foncière Utilisation abusive des pesticides Feux de brousse	Existence d'organismes de promotion des exportations	
	Existence de plateformes nationales et interprofessions d'apiculteurs dans certains pays	Inexistence de normes dans certains pays  Absence de législation  Barrières douanières  Faible niveau technique des acteurs  Existence de produits de substitution  Insuffisance de données statistiques			
	Existence de d'accords commerciaux au niveau de la CEDEAO et l'UMEOA	Laboratoires non accrédités  Faible niveau d'application des lois		Existence de marché  Forte demande du miel	

		communautaires			
	Existence de centres de formations en apiculture	<p>Inadéquation de la recherche sur l'apiculture</p> <p>Non intégration du secteur privé dans le commerce du miel et les autres produits de la ruche</p> <p>Insuffisance de la formation et curricula en apiculture</p> <p>Faiblesse des technologies et équipement, Insuffisance de financement</p>		Existence de PTF	
		<p>Laboratoires non homologués et Non utilisation des services de laboratoire pour les analyses</p> <p>Persistance de maladies des abeilles</p>			
		Manque de stratégie nationale dans certains pays			

## 2. Les 05 actions prioritaires

- **Application des les textes régissant le commerce du miel ;**
- **Application et harmonisation des accords communautaires ;**
- **Mise en place les mécanismes de normalisation du miel et renforcement des laboratoires nationaux ;**
- **Mise en place des plateformes au niveau national**
- **Renforcement de lade compétitive de la filière apicole (mécanismes de financement de adapté, formation technique et équipement, moyen de transport, routes, certification expo et foire, statistiques fiables) de la filière apicole.**